



Conseil de la Ville

**Règlement RV-2013-12-68 modifiant le Règlement
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone H2643

La grille des spécifications applicable à la zone H2643 annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement est modifiée par l'ajout de l'usage H10 et des spécifications afférentes à celui-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 18 novembre 2013

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 28 DÉCEMBRE 2013